

2me réponse au Dr Locard

Autor(en): **Josserand, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **8 (1930)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-935041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

croissant les étés humides dès le début de juillet, parfois déjà même à fin juin, nous a longtemps intrigué. Nous croyons aujourd'hui savoir ce que c'est, grâce à M. Gilbert, spécialiste du genre *Amanita*, qui nous a mis sur la bonne piste.

Cette espèce est en effet bien décrite par Secretan, l'auteur de la Mycographie suisse parue à Lausanne en 1833, sous le n^o 19, portant le nom français d'*Amanite bistre des sapins* et le nom latin erroné d'*Amanita pantherina*, le véritable *Amanita pantherina* (Fries) étant décrit par Secretan sous le nom d'*Amanita maculata* (Schäffer). On voit que Fries n'a su que faire de l'*Amanite bistre des sapins* de Secretan; après l'avoir rapproché de son *cariosa* dans l'Epicrisis, il le passe sous silence dans Hym. Eur. M. Gilbert, qui a vu nos documents et notre plante, le reprend en lui donnant (in litt.) le nom d'*Amanita abietum*.

La réaction par l'iode, récemment proposée par MM. Gilbert et Kühner, est négative, ce qui indique bien qu'*Amanita abietum* est affine à *Amanita pantherina*.

Nos figurerons cette espèce dans les *Icones Selectae Fungorum*, fasc. 6, publiés avec la

collaboration de M. Maublanc. En attendant en voici la description:

Chapeau charnu, d'abord hémisphérique, convexe, puis étalé, jusqu'à 15 cm. diamètre, un peu visqueux, glabre luisant, brun-bistre, d'abord foncé, plus ou moins noirâtre, plus foncé au sommet, devenant brun-rougeâtre avec l'âge, couvert de nombreuses verrues membraneuses, petites, blanches, caduques à la fin; marge très longtemps lisse, ne devenant striée que tout à la fin. — Lamelles serrées, sinuées, libres, assez larges, minces, blanches, à arête floconneuse. — Pied plein, farci, moelleux, robuste, épais, d'abord court, puis s'allongeant, égal ou légèrement atténué au sommet, blanc et finement floconneux au-dessus de l'anneau, chiné en dessous de peluchures blanches, puis gris-bistre pâle, plus marquées vers la base, provenant de rupture de l'épiderme; anneau membraneux, irrégulier, ample, persistant longtemps, non strié, blanc, tournant à la fin au gris-bistre pâle en dessous, comme le pied; base renflée en un gros bulbe épais, ovoïde, nettement marginé, souvent terminé en pointe inférieurement. — Chair épaisse, assez molle, blanche, douce, à odeur plus ou moins forte et vireuse de radis. — Spores hyalines, blanches en tas, ellipsoïdes-ovoïdes, apiculées à la base, lisses, à contenu guttulé-granuleux, 10—13 × 7—8,5 μ . Lamelles hétéromorphes, garnies de cellules marginales hyalines, globuleuses, en forme de ballon, 25—40 × 18—20 μ . — En petites troupes sous les sapins ou à la lisière des forêts de sapins des régions montagneuses. Été, dès le début de juillet, parfois déjà à la fin juin, jusqu'en septembre. — Rare; région de Lausanne (Secretan); Jura (Konrad). — Nous n'avons pas osé essayer cette espèce que nous considérons jusqu'à plus ample informé comme suspecte, étant donné son affinité avec *Amanita pantherina*, espèce vénéneuse.

2^{me} Réponse au Dr Locard

de M. Marcel Josserand, secrétaire-adjoint de la Société Linnéenne de Lyon
parue dans « Le Progrès » de Lyon, 4 octobre 1929, intitulée:

Qui sera fusillé?

Des mycologues qui font connaître les champignons ou du docteur Locard qui les condamne?

« En une chronique souriante — mais est-il « rien de plus féroce que le sourire? — le « docteur Locard s'est attaqué aux chasseurs « de champignons et particulièrement aux « érudits qui ont déchaîné chez eux le redou- « table « vice de la mycologie ».

« Il conclut son très amusant réquisitoire « sur ces mots: « J'aimerais assez que l'on « fusillât, pour l'exemple, un certain nombre « des maîtres de la mycologie. »

« Evidemment, le docteur Locard n'aime « pas les champignons. C'est sans doute, comme « il arrive parfois, que les champignons ne « l'aiment pas! N'y a-t-il pas dans la morale « que l'on fait aux autres, toujours un certain « coefficient personnel?

« Ainsi les sourds maudissent la musique, « l'insomnique vitupère le dormeur, le gastral- « gique prêche l'abstinence.

« Le spirituel criminologiste n'est pas loin

« de faire entrer les mycologues et leurs disciples dans le cadre de ses études habituelles. Ne dit-il pas: champignonnistes «... bien-fauteurs, ils le sont au même degré que Jean Nicot, inventeur du tabac, et que les amateurs de l'opium, de la morphine, de la coco.»

« Argument décisif, mais contre la thèse même du docteur Locard, puisque, quoi qu'il pense, l'herbe à Nicot, le tabac, fait les délices de toute l'humanité civilisée et que personne, ni surtout un médecin, ne saurait contester l'immense bienfait de l'opium, de la morphine, voire de la cocaïne, précieux antidotes de la souffrance.

« L'excès, en tout, est un défaut, même dans la critique. Il faut toute la verve de notre savant confrère pour soutenir que la diffusion de la connaissance des champignons multiplie la consommation des espèces toxiques funestes.

« Il soutiendrait, et plus valablement peut-être, que la diffusion des méthodes criminologiques multiplie les criminels, en leur enseignant les moyens de dépister la justice.

« En tout état de cause, voici ce que lui répondent deux mycologues très avertis, MM. M. Josserand, secrétaire de la Société lyonnaise, et A. Pouchet, président de la section mycologique, qui, avec le docteur Riel, depuis des années poursuivent, à Lyon, du point de vue instructif comme du point de vue comestible, par des excursions, des séances répétées de détermination, un enseignement pratique de plus en plus fréquenté.»

* * *

A croire le docteur Locard, les amateurs, retenus jadis par une terreur salutaire, ne se risquaient jamais à toucher aucun champignon et ne s'empoisonnaient pas.

Actuellement, à force d'entendre dire par des mycologues bien intentionnés, mais redou-

tablement inconscients, que le nombre des espèces mortelles est bien moins élevé qu'on ne le croit communément, ils se précipiteraient avec confiance sur n'importe quelle espèce, s'en repaîtraient avec avidité et mourraient innombrables.

En terminant, le docteur Locard qui, dans le privé, n'est pourtant pas méchant, demande, à titre d'exemple et quitte à être plus sévère par la suite, « que l'on fusille un certain nombre des maîtres de la mycologie ».

Et dire qu'il est des esprits chagrins pour s'inquiéter de l'énervement de la répression pénale!

Aussi bien, ce n'est pas la première fois que M. le docteur Locard pousse une botte aux mycologues — ni la première fois qu'ils ripostent. Voyons les faits.

Plus d'empoisonnements.

A Lyon, avant la guerre, c'est-à-dire à une époque où la mycologie n'était pas encore diffusée dans le grand public, il y avait, presque chaque année, plusieurs empoisonnements mortels. Depuis que quelques mycologues se sont avisés de faire une propagande active, de diriger des excursions dominicales, d'ouvrir des offices de détermination publics et d'organiser des expositions de champignons fréquentées régulièrement par quelque dix ou vingt mille visiteurs, le nombre des mycophages s'est accru en d'énormes proportions et celui des empoisonnements est tombé à zéro.

Depuis déjà plusieurs années nous avons fait déposer à l'Hôtel-Dieu de Lyon plusieurs doses du sérum anti-phallinique du docteur Dujarric de la Rivière. Désireux de le faire connaître au public, nous nous sommes efforcés, par de nombreux avis de presse, de canaliser les empoisonnés vers cet établissement. A la date de ce jour, sait-on à combien se monte le peuple de nos victimes? L'infirmier de porte attend encore le premier malade! Ceci

dans une ville d'un demi-million d'habitants et où une société de sciences naturelles, la Société linnéenne de Lyon, exerce une propagande mycophagique intense.

Voilà qui ne se concilie guère avec les anathèmes du docteur Locard.

Plus de confusion.

Autre grief: nous diminuons, chaque année paraît-il, la liste des espèces toxiques, et ceci serait « une catastrophe ». Il est vrai que ces derniers temps on a réhabilité un nombre considérable d'espèces, réputées autrefois toxiques. Citons: *Tricholoma rutilans*, *Cantharellus aurantiacus* et beaucoup d'autres encore. Mais on ne l'a fait que parce qu'elles sont d'une comestibilité incontestée. Elles ne contiennent pas la plus petite parcelle de produits nocifs, et ce n'est vraiment pas notre faute si elles sont parfaitement inoffensives!

Quant aux espèces qui auraient été « comestibilisées » par mithridatisation nous n'en connaissons aucune. Comme nous voudrions donc être certains que, sur ce point, M. le docteur Locard a un réel avantage sur nous! Et comme nous serions heureux de l'entendre citer une seule espèce toxique parmi celles qui ont été officiellement réhabilitées!

J'apprécie infiniment le pittoresque avec lequel il nous montre les victimes des mycologues se tordant dans les coliques et les vomissements, mais je suis bien obligé de faire remarquer que ce tableau est inexact — totalement.

Exhortation à résipiscence.

C'est que les mycologues font une double propagande. En même temps qu'ils encouragent la consommation des bonnes espèces, ils propagent la connaissance de celles qui sont vénéneuses. Tandis qu'ils réhabilitent les unes, ils insistent sur la toxicité des autres et ne perdent pas une occasion de rappeler les caractères qui permettent de les distinguer. Ils ne cessent de mettre les amateurs en garde contre les confusions possibles.

Puis aussi, ils luttent contre les absurdes préjugés, contre les moyens soi-disant infailibles de distinguer les bonnes espèces des mauvaises. Préjugés et « trucs », qui, « eux », sont responsables de plus d'une mort.

Il faut bien croire que cette action n'est pas si néfaste que le dit M. le docteur Locard avec esprit et inexactitude, puisque, en même temps qu'elle a mis un bon comestible à la portée de nombreuses personnes, elle a réussi à supprimer les empoisonnements.

Que M. le docteur Locard, s'il tient vraiment à rendre service aux mycophages, joigne plutôt ses efforts aux nôtres; qu'il nous aide à déraciner ces préjugés dangereux; qu'il malmenne de sa plume si vivante et si spirituelle le préjugé « de la pièce d'argent », le préjugé « de la bague », celui « de la couleur à la cassure », celui « de la limace » et bien d'autres encore.

Il fera ainsi œuvre utile et je lui pardonnerai d'avoir voulu déférer mes amis au peloton d'exécution.

Fragekasten.

1. Man liest und hört hie und da, dass der Perlpilz *A. rubescens* Fr. in England zur Gewinnung des sogenannten Ketchup gezüchtet werde. Ist nun jemand unserer Leser in der Lage, genauere Angaben über die Zucht oder besser gesagt, Kultur des Perlpilzes in England zu machen, so dass Versuche auch hier unternommen werden könnten? Sind sichere Grundlagen für die Kultur des Perl-

pilzes vorhanden, dann liessen sich daraus vielleicht auch Schlüsse für die Kultur anderer Vertreter dieser Pilzgattung ableiten. L.

2. Die Speislorchel gehört bei uns um Biberist zu den seltenen Pilzen. Dreimal ist mir dieselbe bisher zu Gesicht gekommen. Trifft dies für das ganze Gebiet der Schweiz zu, oder gibt es Gegenden, in welchen sie häufiger auftritt? Nach den